



ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

La discrimination et l'inégalité fondées sur les genres entravent encore de manière critique un développement durable dans le monde. Les entreprises du **secteur énergétique** ont un rôle clé à jouer dans la **promotion de l'égalité des genres** en offrant **un environnement de travail inclusif et équitable** à tous leurs salariés ainsi qu'en assurant aux populations vulnérables - dont la pauvreté énergétique fait peser une charge additionnelle disproportionnée sur les femmes - un **accès à des services énergétiques abordables, fiables et bas carbone**.

ENGIE participe activement à l'ODD 5 en multipliant ses actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, notamment à travers ses engagements pour la **pleine participation des femmes aux prises de décision** et en renforçant l'**accès sans discrimination de genre aux fonctions de direction et d'encadrement**. La **promotion de la parité** au sein du Groupe permet également à ENGIE de renforcer son image de marque et son **attractivité** en tant qu'employeur.

ENGIE a adopté une **posture forte** et mène une **politique volontariste** engagée en faveur de l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes. Le succès de cet engagement **se concrétise et sera évalué dans le temps** grâce à la formalisation de **2 objectifs ESG principaux à horizon 2030 et un à horizon 2025** :

- Atteindre un **indice d'équité salariale** femme - homme avec un **écart d'au maximum 2%** au niveau du Groupe d'ici 2030 ;
- Atteindre une **part comprise entre 40% et 60% de femmes dans le management du Groupe** en 2030 et **au moins 40% de femmes dans le COMEX** en 2025.

Pour accroître la **visibilité** des **femmes** au sein du Groupe, les **accompagner** et les faire **progresser** tout au long de leur **carrière**, ENGIE est moteur et déploie de nombreuses **actions concrètes**, dont notamment :

Des actions en faveur de la parité managériale

- Le projet **Fifty-Fifty**, qui vise à créer les conditions nécessaires pour atteindre la parité managériale d'ici à 2030 et renforcer l'ancrage culturel et les pratiques managériales dans la durée.

Des actions en faveur de l'égalité professionnelle

- Le déploiement d'un réseau international interne de femmes « **Women In Networking** » (WIN) rassemblant des collaboratrices impliquées et motivées pour faire progresser la diversité et l'inclusion au sein d'ENGIE ;
- La généralisation d'un **monitoring de l'égalité salariale** dans toutes les entités du Groupe, partout dans le monde ;
- Une nouvelle politique **Be.U@ENGIE**, en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion ;
- Et d'autres initiatives : une politique de parentalité, la promotion de la mixité dans les métiers techniques, etc.

Une politique des partenariats

- L'adhésion au **Women Empowerment Principles** de l'ONU en 2022, puis la participation à la campagne HeForShe en 2023 avec le COMEX et les Global Leaders ;
- La participation au « think tank inter-entreprises » **Cercle InterElles** dédié aux actions en faveur de la promotion de l'emploi des femmes dans les filières techniques et scientifiques.

CIBLES	KPI & Résultats	Référentiels
5.1 - Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	• Indice d'équité salariale Femme / Homme : 1,85% en 2024	GRI 405-2
5.5 - Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	• Femmes dans les effectifs : 27% en 2024 • Femmes dans le management : 32% en 2024 • Femmes dans le Comité Opérationnel (COMOP) : 38% fin 2024 • Femmes dans le Comité Exécutif (COMEX) : 40% en 2024	GRI 405-1
Enjeux de la matrice de matérialité en lien avec l'ODD 5 : Diversité & inclusion au travail, Compétence et engagement des collaborateurs, Leadership & gouvernance responsables, Chaîne d'approvisionnement durable.		



ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

L'ODD 7 est la **clé de voûte** permettant la réalisation de l'ensemble des ODD pour les acteurs du secteur énergétique. Dans cette perspective, les entreprises de ce secteur sont des **acteurs essentiels** de l'accomplissement de cet objectif qui se trouve au cœur des **défis majeurs d'aujourd'hui** et des **opportunités de demain**. Sa réalisation permet aussi bien d'assurer une **croissance durable** en **dynamisant les territoires** et en **créant des activités et emplois nouveaux**, que d'**améliorer la qualité de vie** et de **l'environnement** grâce à un accès universel à de l'énergie fiable, abordable et bas carbone.

Grâce à la **nature** de ses **activités** de producteur et fournisseur d'énergie et de services associés, ENGIE contribue **activement** à cet accès universel à une **énergie propre**, au développement d'**énergies renouvelables** et à l'**amélioration de l'efficacité énergétique** de sa production et de ses offres de services. A travers ses **financements verts** et sa **contribution active** à l'ODD 7, ENGIE incarne sa **raison d'être** et œuvre pour accélérer la **transition vers une économie bas carbone**.

ENGIE a formalisé **4 objectifs ESG à horizon 2030** en ligne avec ses engagements :

- A minima **58% de capacité électrique renouvelable installée, soit 80 GW en 2030 et 50 GW en 2025 ;**
- **20 TWh de production locale d'énergie verte**
- **50 TWh de capacité de biométhane connectée aux réseaux français**
- **95 GW de capacités de production renouvelables et de stockage**

ENGIE contribue à l'ODD 7 à travers **3 axes principaux** : **l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables**. Cette contribution se concrétise à travers différentes actions, dont les suivantes :

- La mise en service en 2024 de **4,2 GW de capacités renouvelables additionnelles**, permettant à ENGIE d'atteindre **46,1 GW de capacité d'actifs renouvelables** ;
- Le développement de **solutions digitales** permettant aux clients - B2C et B2B - d'ENGIE d'optimiser la **maîtrise de leur consommation** et d'ainsi **accroître leur efficacité énergétique** (NextFlex ou encore Gazpar).

CIBLES	KPI & Résultats	Référentiels
7.1 - D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	• Nombre de bénéficiaires ayant bénéficié d'un accès à l'énergie : 3,1 millions en 2024	N/A
7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial (conforme à la trajectoire SBT)	• Part d'énergies renouvelables dans le mix de capacités de production d'électricité: 43% en 2024 soit 46,1 GW	GRI 302-1
7.3 - D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	• Consommation d'énergie primaire pour la production d'énergie : 212 TWh en 2024 • Emissions évitées par les clients grâce aux produits et services d'ENGIE : 36 Mt CO₂ eq. en 2024	GRI 302-1

Enjeux de la matrice de matérialité en lien avec l'ODD 7 : Efficacité & sobriété énergétique, Gaz verts, Infrastructures énergétiques centralisées & décentralisées, Leadership & gouvernance responsables, Production renouvelable électrique, Transformation bas carbone, Finance durable, Chaîne d'approvisionnement durable (biens, services, énergie), Dialogue avec nos clients, Digital, Impact & développement des communautés et parties prenantes.

ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Une croissance économique soutenue et partagée contribue au progrès, à la création d'emplois décents et à l'amélioration du niveau de vie ; elle est un socle essentiel à toute entreprise. Le secteur énergétique permet de créer des emplois locaux en assurant des conditions de travail dignes grâce au déploiement de nouvelles infrastructures durables et innovantes dédiées à la production d'énergies propres, la modernisation des infrastructures existantes et les activités de sécurité et maintenance de ses sites.

ENGIE bénéficie d'une relation de proximité privilégiée avec les territoires et contribue à un développement social et économique local et dynamique encouragé par une fiscalité responsable. Par la nature de ses activités industrielles, la promotion de la sécurité et la protection de ses employés et sous-traitants sur l'ensemble des sites sont essentielles à la contribution positive d'ENGIE à l'ODD 8.

ENGIE crée des conditions propices à une croissance saine et durable notamment à travers **3 objectifs à horizon 2030** qui illustrent cette démarche :

- Atteindre un **taux de fréquence des accidents du travail** avec arrêt des salariés, intérimaires et sous-traitants inférieur ou égal à 1,5 ;
- Former **100% des salariés** du Groupe ;
- Atteindre **10% d'apprentis** dans les effectifs du Groupe en France d'ici 2030.

ENGIE crée de la valeur sociale et économique à travers de **multiples initiatives**, comme par exemple :

- Le déploiement d'un **programme d'actions « No Life at Risk »** visant à développer la culture de la sécurité et de la vigilance et d'un **plan de transformation santé-sécurité « ENGIE One Safety »** ;
- Lancement de « **ENGIE One Safety Culture** », le programme de transformation de la culture santé-sécurité des managers ;
- Mise en œuvre d'un **Accord Cadre Mondial sur les droits fondamentaux et la responsabilité sociale d'ENGIE** ;
- Des engagements forts, dont l'**adhésion aux principes de fiscalité responsable** de « **The B Team** ».

CIBLES	KPI & Résultats	Référentiels
8.2 - Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	• Effectifs : 97 967 en 2024 • Budget de R&D : 146 millions d'euros en 2024 • Nombre de chercheurs : 650 • Taux d'engagement des salariés à travers l'enquête mondiale ENGIE&ME : 87% en 2024	GRI 201-1
8.5 - D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	• Heures de formation annuelles : 1 961 880 heures en 2024 • % de salariés formés : 95% en 2024 • % d'apprentis en France : 8,3% en 2024 • Écart salarial de rémunération entre les femmes et les hommes : 4,3% en 2024 • Taux d'emploi de personnes handicapées en France : 5,7% en 2024	GRI 404-1 GRI 404-2 N/A
8.8 - Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire	• Taux de fréquence des accidents avec arrêt des salariés, intérimaires et sous traitants : 1,7 en 2024 pour un objectif 2030 inférieur ou égal à 1,5 • Nombre d'incidents éthiques : en 2024, 335 incidents avérés ou non, déclarés dans My Ethics Incident, dont 23 cas d'allégations de discrimination	GRI 403-2 GRI 406-1

Enjeux contribuant à la réalisation de l'ODD 8 : Diversité & inclusion au travail, Éthique & conformité, Santé & sécurité au travail, Croissance durable, Compétence & engagement des collaborateurs, Chaîne d'approvisionnement durable (biens, services, énergie).

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'ODD 9 promeut le **développement de l'industrialisation et de l'innovation grâce à des infrastructures résilientes**. La mise en œuvre de cet ODD représente une **opportunité** pour le **secteur énergétique de renforcer son implication dans la recherche scientifique et l'innovation** afin de permettre le **développement d'infrastructures intelligentes, durables et à faible consommation énergétique** tout en contribuant au **développement économique local et au bien-être des populations**.

ENGIE se mobilise pour l'accomplissement de cet objectif en centralisant ses efforts sur la **R&D et l'innovation** tout en **modernisant** et en œuvrant pour le **verdissement de ses infrastructures**. Le Groupe se **positionne** comme **acteur juste, innovant et leader, mettant à contribution le fruit de ses recherches au service de la transition bas carbone** tout en œuvrant pour un **partage de la valeur**.

Un objectif ESG à horizon 2030 concrétise cette ambition :

- Mettre en place **une gestion écologique** couvrant **100% des sites** pour l'ensemble des activités industrielles du Groupe.

À travers la **recherche, l'innovation et le déploiement d'infrastructures modernes**, ENGIE s'engage pour bâtir une **infrastructure résiliente**, notamment grâce à :

- Une **priorité** donnée à la **conversion des infrastructures** actuelles du Groupe aux **gaz renouvelables** (développement d'unités de production et d'injection du biogaz en France, aux Pays-Bas et dans le reste du monde)
- Des **programmes de développement d'énergies renouvelables** comme le projet de l'île de Lifou (Nouvelle-Calédonie), visant à atteindre près de 100 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'île d'ici 2027.
- L'**ENGIE Lab CRIGEN**, un centre de recherche et d'innovation sur le gaz et les énergies renouvelables, doté d'une nouvelle génération de moyens d'essais centrés sur les gaz verts.

CIBLES	KPI & Résultats	Référentiels
9.2 - Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	• Nombre d'embauches en CDI : 10.230 en 2024 • Nombre d'embauches en CDD : 5.359 en 2024	GRI 102-8
9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	• Investissements de maintenance bruts : 2,7 Mds€ en 2024 dont 52,6% dans la GBU Infrastructures • Investissement de croissance : 7,3 Mds € en 2024 dont 12,8% pour la GBU Infrastructures	GRI 203-1
9.5 - Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030	• Dépenses de R&D : 146 millions € • Nombre de chercheurs : 650 • Nombres de laboratoires de R&D dans le monde : 4	GRI 203-1
Enjeux contribuant à la réalisation de l'ODD 9 : Sécurité et résilience des installations, Croissance durable, Infrastructures énergétiques centralisées & décentralisées, Compétence & engagement des collaborateurs, Agilité & Innovation, Digital, Économie circulaire, Préservation de la biodiversité, de l'eau & de l'environnement.		

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

L'urbanisation croissante est l'un des phénomènes les plus significatifs du siècle passé et à venir. L'ONU estime qu'à l'horizon 2050, 68% de la population mondiale vivra en zone urbaine. Les fournisseurs d'énergie et de services propres jouent un rôle clé dans le développement de la ville durable grâce au déploiement de systèmes de production d'énergie renouvelable locale, l'amélioration de la fiabilité des microgrids par l'intégration d'énergie propre et de moyens de stockage associés, la promotion de nouvelles formes de mobilité, etc.

Acteur privilégié des territoires, ENGIE contribue à cette ville de demain par la mise en place de dispositifs de planification urbaine (réseaux d'énergie, mobilité bas carbone, etc.) par ses offres de services (gestion des flux, réseaux de chaleurs, réseaux connectés, etc.) et d'énergies propres adaptées tout en œuvrant aussi pour l'amélioration de la qualité de l'air.

Rendre la ville de demain **sobre en consommation d'énergie, résiliente, inclusive et soucieuse de concevoir des installations de long terme** est l'une des ambitions d'ENGIE. En tant que **partenaire privilégié** des villes et territoires où l'entreprise opère, ENGIE a pris comme **engagement** :

- Assurer que **100% des activités, projets et sites industriels (y compris ceux en démantèlement)** soient accompagnés d'un **plan environnemental**, en concertation avec les parties prenantes

ENGIE accompagne les villes et territoires pour **améliorer les conditions de vie des citoyens** grâce à **des solutions innovantes, durables et abordables**, parmi lesquelles :

- Le déploiement de **réseaux de chaleurs et de froid urbains à Paris ou à Abu Dhabi alimentés par des énergies locales et renouvelables** (récupération de chaleur, géothermie, biomasse, etc.)
- Le développement de stations de recharge rapides et ultrarapides** pour véhicules électriques, favorisant la mobilité durable (aires de services du réseau autoroutier, Eurométropole de Strasbourg, Aix-Marseille Provence, Flandres)
- Le développement de contrats de performance énergétique** garantissant des économies d'énergie et contribuant la décarbonation des bâtiments

CIBLES	KPI & Résultats	Référentiels
11.3 - D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	- Capacité de production de chaleur et de froid urbains décentralisée : 25,7 GW en 2024 - Nombre de points de recharge de véhicules électriques en asset based déployées en Europe : plus de 9000 en 2024 - Nombre de stations publiques GNVERT de GNC/BioGNC et de GNL/GNL-C : 62 en 2024	N/A
11.6 - D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets	- Activités, projets et sites industriels (y compris ceux en démantèlement) avec un plan environnemental en 2024 : 74% - Émissions de polluants atmosphériques en 2024 : - NOx : - 75% par rapport à 2017 - SO₂ : -98% par rapport à 2017 - Particules : -64% par rapport à 2017	GRI 413-1
Enjeux contribuant à la réalisation de l'ODD 11 : Efficacité & sobriété énergétique, Transformation bas carbone, Dialogue avec nos clients, Digital, Impact & développement des communautés et parties prenantes.		

ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'impact du changement climatique est omniprésent dans notre quotidien et notre économie. Grand émetteur de gaz à effet de serre, le secteur de l'énergie connaît une **transformation forte et rapide** portée par le **développement des énergies renouvelables**. Ainsi, la **contribution principale** du secteur à cet ODD se concrétise par la **diminution de la part d'énergies fossiles dans la chaîne d'approvisionnement énergétique mondiale**. Par la nature de ses activités et son ambition, la contribution à l'ODD 13 représente une **opportunité incontestable** pour ENGIE de démontrer et réaliser sa raison d'être en renforçant diverses actions et activités afin d'**accélérer la transition bas carbone**. Ces actions incluent notamment le renforcement des technologies de **maîtrise de la demande, l'efficacité énergétique** et le **développement des énergies renouvelables électriques et thermiques** (gaz renouvelables) afin de poursuivre sa **stratégie de décarbonation et celle de sa chaîne de valeur**.

En ligne avec son ambition de contribuer activement à la lutte contre le **changement climatique**, ENGIE a formalisé par **7 objectifs ESG à horizon 2030** :

- **Réduire les émissions de GES liées à la production d'énergie** : objectif de 36 Mt CO₂ eq ;
- **Réduire les émissions de GES liées aux ventes finales de combustibles** : objectif de 46 Mt CO₂ eq ;
- **Réduire les émissions de GES liées aux achats de produits, services, biens d'équipements, etc.** : objectif de 83 Mt CO₂ eq ;
- Atteindre la **neutralité carbone** (après compensation) des pratiques de travail ;
- S'engager à ce que **100% des top 250 fournisseurs préférentiels** (hors énergie) soient **certifiés ou alignés SBT** ;
- **Éviter a minima 65 Mt d'émissions de CO₂ eq. aux clients d'ENGIE** par les produits et services du Groupe ;
- **Réduire l'intensité carbone de la production directe et de la consommation d'énergie** pour atteindre 103 g CO₂ eq. par kWh et celle des ventes d'énergie produites et achetées pour atteindre 143 g CO₂ eq. par kWh.

L'engagement d'ENGIE se traduit également par des **initiatives et projets concrets et innovants**, tels que :

- Le déploiement de **solutions clients intégrées**, destinées aux entreprises et collectivités territoriales, leur permettant de **réduire leurs consommations**, avec des **équipements intelligents et sobres**, alimentés en **énergie décarbonée** ;
- Un positionnement fort d'**acteur du déploiement d'énergies décarbonées dont notamment l'hydrogène renouvelable** ;
- L'ouverture du centre de formations d'apprentis (CFA) « **l'Académie des métiers de la transition énergétique et climatique** », pour former ses futurs techniciens aux métiers d'avenir du Groupe et de la **Renewable Academy**, pour faire monter en compétence les salariés dans les métiers des énergies renouvelables

CIBLES	KPI & Résultats	Référentiels
13.1 - Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Émissions de GES liées à la production d'énergie (scopes 1 et 3) : 48,3 Mt CO ₂ eq. et 202 gCO ₂ /kWh en 2024	GRI 305-1 GRI 305-3
	Émissions de GES liées aux ventes finales de gaz : 53 Mt CO ₂ eq. en 2024	
	Émissions de GES liées aux achats de produits et services, biens d'équipements et autres : 86 Mt CO ₂ eq. en 2024	
	Émissions de GES liées aux pratiques de travail (après compensation) : 0,3 Mt CO ₂ eq. en 2024	
13.3 - Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets, la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	Part des top 250 fournisseurs préférentiels (hors énergie) certifiés ou alignés SBT : 44% en 2024	GRI 414-2
	Formations dédiées aux enjeux de durabilité (incluant notamment des sujets liés à la biodiversité, au climat et à l'engagement des parties prenantes) : 2537 participants en 2024	N/A
	Émissions évitées chez nos clients par nos produits et services : 36 Mt CO ₂ eq. en 2024	N/A

Enjeux contribuant de façon directe ou indirecte à la réalisation de l'ODD 13 : Sécurité & résilience des installations, Efficacité & sobriété énergétique, Gaz verts, Leadership & gouvernance responsables, Production renouvelable électrique, Transformation Bas Carbone, Compétence & Engagement des collaborateurs, Finance durable, Dialogue avec nos clients.